

Autour des transports gratuits



A droite, Noël Le Monnier a mené la séance.

Noël Le Monnier et Michel Mietkiewicz font partie d'un collectif, représentant des associations et autres syndicats, qui militent pour le droit aux transports gratuits dans l'agglomération nancéienne ou plutôt presque gratuit comme le précise Noël Le Monnier lors d'une réunion publique à la Maison des associations. La première d'une longue série dans les communes du Grand Nancy desservies par le tram ou les bus. « On sait bien que rien n'est gratuit de nos jours. Alors, on parlera, ici, d'accès gratuit car, en cas de régie publique, le financement des transports en commun sera

assuré par le contribuable afin de permettre justement l'accès gratuit à tout le monde. Mais cette décision d'accès gratuit doit s'accompagner d'une politique de plan de déplacement urbain ». On l'aura deviné, l'objectif de ce collectif est d'interférer dans le prochain appel d'offres concernant le renouvellement du contrat pour les transports en commun de la CUGN.

Publique ou privée

C'est-à-dire faire en sorte que le marché soit géré par une régie publique (CUGN) en lieu et place, comme c'est le cas depuis de nombreuses



Les Assiéens sont venus nombreux.

années, d'une régie privée (Connex). Réponse au printemps prochain !

« Il faut savoir qu'une régie publique privilégie les décisions politiques au contraire d'une régie privée qui voit plutôt la rentabilité financière avec des choix qui peuvent s'avérer désastreux comme on a pu le voir avec le tram ! », ne manque pas de souligner, à son auditoire, Noël Le Monnier qui ajoute qu'« un réseau de transport en commun doit être performant et efficace pour attirer du monde. Il y a des choix à faire quand on sait que le coût annuel des transports représente 15.000.000 € soit 5 % du

budget de fonctionnement total de la CUGN. De plus, les titres de transport recouvrent que 30 % du coût de fonctionnement de la Connex. Les autres 70 % sont payés par les contribuables via la CUGN. Maintenant, si on opte pour une régie publique, comme d'autres villes en France, sommes-nous prêts à accepter de payer un surplus d'impôt ou la CUGN doit-elle revoir sa politique financière ? »

A l'aube de savoir qui de la Connex ou du Grand Nancy assurera le fonctionnement des transports en commun, le débat est plus qu'ouvert.